

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 15 h 45 à 17 h 45 (couvre feu)
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

**Permanence du maire et des adjoints
sur rendez-vous**

Dépôt légal : 15 mars 2021

Directeur de publication : Jean-Julien WEISS

Imprimé par : Doller Graphiques

Ne pas jeter sur la voie publique

Soppe au fil de l'info n°2 !



*Un petit verre de vin d'Alsace, c'est comme une rose légère,
une fleur de Printemps, c'est le rayon de soleil qui vient égayer la vie !*

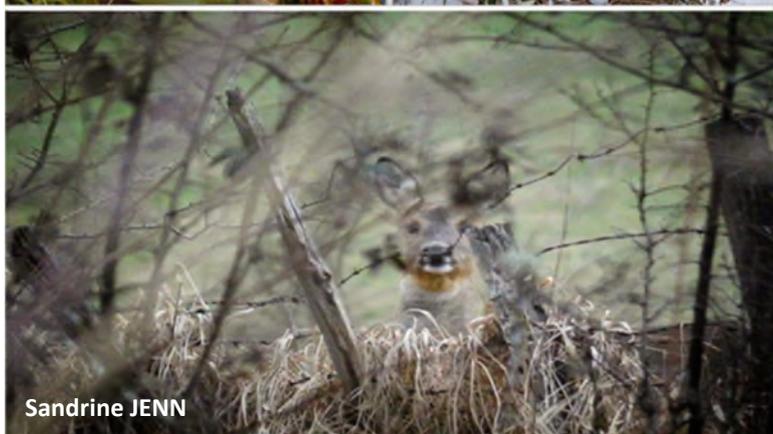
Christian Dior



Brigitte WALTER



Brigitte WALTER



Sandrine JENN



« APRÈS
L'HIVER
VIENT LE
PRINTEMPS »



Pour donner à l'ensemble de la population une information plus rapide, outre la page Facebook de la commune, nous avons mis en place ce petit journal qui vous sera distribué en fonction des informations à communiquer.

Infos village



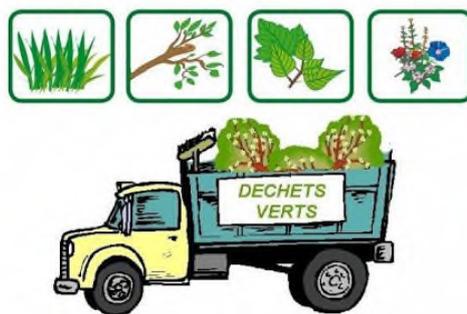
Sécurité du village

Réunion de travail du 8 février 2021 autour du projet de système de vidéoprotection, avec la collaboration de la gendarmerie, en présence du maire de Soppe-le-Bas Jean-Julien WEISS, de ses adjoints, du maire du Haut Soultzbach Franck Dudt ainsi que du président du SIS Michel Setif.



Ouverture déchets verts

Compte tenu de l'avancée du Printemps et du travail qui s'annonce dans les jardins, le site communal de déchets verts a ouvert ses portes, prématurément à l'ouverture officielle, le samedi 27 Février de 9H00 à 17H00. Le site de stockage de déchets verts situé au croisement de la rue de Guewenheim et du prolongement de la rue des vignes.



Cette action permet également de s'évader du train-train quotidien et des contraintes de cette situation sanitaire qui est imposée depuis des mois.

N'oubliez pas cependant de respecter sur place la distanciation sociale et de veiller à bien aller au fond du site pour déposer vos déchets verts. Je rappelle que ce site est à disposition exclusive des habitants de la commune.

Interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre

Cette période de beau temps est propice aux travaux d'entretien des haies et des coupes d'arbres. Cependant il est rappelé que les déchets générés par ces tailles ne peuvent être brûlés à l'air libre.

En effet, l'élimination des déchets verts issus des élagages ou de l'entretien des espaces verts en général est strictement réglementée.

([Circulaire n° DEVR1115467C](#) du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts)

Le **brûlage des déchets vert à l'air libre est interdit**. Ces derniers doivent être valorisés par la filière du compostage ou transportés dans un centre de collecte. Les infractions sont passibles d'une amende de 150€ à 1 500€ suivant leur nature.

Dans la pratique, les déchets verts, en dehors des filières organisées de collecte (déchèterie) et de traitement par compostage, peuvent aussi être valorisés sur place après broyage, mélanges éventuels à des produits de tontes pour compostage individuel ou paillage d'espaces verts ou jardins. Le bois peut également être valorisé en chauffage.

Source : Préfecture du Haut Rhin



Imagin'hair se développe !

Vous aurez le plaisir de découvrir dans l'ancien dépôt de pain à la résidence Saint Vincent, un nouvel espace dédié à l'esthétique et au bien-être.

Nous vous y proposons les soins d'esthétique, d'onglerie, de maquillage, d'extension de cils, dans une ambiance cocooning et chaleureuse.

Vous y trouverez également une boutique pour les amateurs de thé en vrac bio et alsacien (Passport tea), du thé en sachet détox (Panda tea), du savon de Provence, ainsi que notre gamme de soins (green skin care) et de maquillage (Miss W pro), l'ensemble certifié Bio.

L'ancienne cabine au salon de coiffure est destinée à un nouveau service de prothèses et de compléments capillaires. Agréés par la caisse primaire d'assurance maladie, nous saurons vous accompagner dans cette parenthèse de vie.

Nous contacter : 03.89.26.95.23 – 30A rue principale – 68780 SOPPE-LE-BAS

Jérôme MULLER



Vous vous êtes connectés !

Sur proposition du conseil municipal et à la demande de nombreux soppois, ce dernier, en séance du 3 juillet 2020, a décidé de confier la gestion des différentes activités pour les jeunes au monde associatif.

Sur invitation de la mairie, nous avons organisé une visioconférence au vu des circonstances sanitaires. Au micro, nous avons Sophie LICHTIN, 1^{ère} adjointe au Maire, déléguée entre autres aux affaires intergénérationnelles, Jérôme VOLTZ, coordonnateur de la future association de gestion des activités jeunes et le Maire Jean-Julien WEISS.

Ils ont pu échanger avec les jeunes et les parents intéressés de participer au projet associatif, ce qui a permis de poser les fondations d'une future association responsable des animations, soutenue par la municipalité.

Plusieurs projets ont été proposés, tel qu'une bibliothèque, un skate park, du BMX, etc

Jérôme VOLTZ : « je suis motivé par l'idée de réunir les générations d'avenir. Défié par les organisateurs du festival du cinéma je me suis engagé avec toutes les bonnes volontés et toute votre énergie à peser sur cette manifestation, et, par ce biais à affirmer le sérieux et nos capacités d'organisateur.

Dans l'attente de vous voir, de vous entendre ou de vous lire.

Jérôme VOLTZ

Joignable au 06 87 75 96 88 ou par adresse mail : testos@live.fr »





Coup de projecteur !

Il est 10 heures du matin. Petit tour chez Oscar's Home pour voir comment se porte la structure avec les restrictions sanitaires dues à la Covid 19.

Il fait beau et la vue de là- haut est superbe.

La gérante, Iris Frankenhauser nous accueille chaleureusement. Le masque est de rigueur.

Elle nous invite à faire le tour de la propriété. Les boxes sont vides, les pensionnaires profitent du beau temps pour se défouler à l'extérieur.

En chemin le dialogue se crée et Iris nous confie ses difficultés du moment « tous les projets sont à l'arrêt, même la location des gîtes. »

Stéphanie, l'employée chargée de s'occuper des enfants lors des journées découvertes nous rejoint.

« Le maximum des activités proposées lors des journées découvertes se passe à l'extérieur, les repas sont tirés du sac et nous veillons scrupuleusement au lavage régulier des mains. Nous portons bien sûr nos masques même si cela n'est pas toujours évident »

La sécurité de tous est à ce prix, et c'est le souci permanent de la gérante, qui espère le retour rapide à une activité normale.

Cette situation n'a pas du tout l'air d'embêter les deux oies, Maurice et Jeannette qui se promènent librement dans la propriété...attention aux coups de becs quand même...

Nous remercions Iris pour son accueil ainsi que pour le cours de manipulation du tout nouveau défibrillateur cardiaque installé à l'entrée du site, que nous avons suivi avec l'ensemble du personnel.

Malgré la situation l'ambiance reste agréable et sympathique.

Les stages découvertes pour les enfants reprendront aux prochaines vacances de Pâques.

Sophie et Brigitte



Manifestations et associations

Organisation d'un cinéma en plein air !



Le 8 mars courant, une réunion avec les présidents des associations de Soppe-le-Bas et les présidents des associations intercommunales du vallon du Soultzbach a eu lieu pour préparer l'organisation du festival cinématographique.

Sophie LICHTIN, présidente du Conseil de Fabrique et Joseph WIOLAND président de Flores et Loisirs sont proposés pour coordonner la manifestation.

Si la situation sanitaire le permet, le cinéma en plein air aura lieu à Soppe-le-Bas les 13, 14 et 15 août prochain.

Flore et loisirs



Décorations de Pâques et plantations de printemps en vue.

Deux dates ont été retenues pour ces événements :

samedi 27 mars pour la décoration de Pâques et samedi 15 mai pour le fleurissement du village. Nous vous donnons rendez-vous derrière l'ancienne mairie pour 8h30.

Afin de préparer le travail de ces deux journées dans le strict respect du protocole sanitaire, les personnes intéressées peuvent contacter monsieur

Joseph Wioland, président, au **03 89 26 91 59**.

Section « Histoire et Patrimoine » de Flore et Loisirs



En cette fin d'hiver, les Soppois ont pu apprécier un nouveau bulletin municipal d'information dans lequel la section « Histoire et Patrimoine » continuera ses « Chroniques de la vie des gens ».

L'humanité a déjà subi de nombreuses épidémies et pandémies comme la peste, la rougeole, le choléra, la grippe espagnole ...et par le courage et l'investissement de femmes et hommes persévérants, l'être humain a pu y faire face. Au fil du temps, pays, régions, villes, villages sont nés, puis ont prospéré et parfois décliné. L'histoire montre que la tectonique, le climat, l'évolution des voies de communication, comme les conflits liés aux croyances, au despotisme, à l'égo de régnants ou élus et à l'ambition de favorites sont souvent la cause de ce déclin.

Les historiens recherchent les explications de ces évolutions au travers d'anciens documents, que ce soit vieux papiers, articles de journaux ou revues, livres, peintures, photographies, cartes postales, courriers ...dans le but de les classer, les analyser objectivement et factuellement afin d'informer sur le plan culturel et décisionnel et ainsi éviter les « Recommencer ».

Soppe-le-Bas dispose d'archives conséquentes grâce au long travail discret, mais passionné, d'André Deyber, ancien instituteur du village et secrétaire de mairie. Ses connaissances nous permettent de déchiffrer les documents en écriture gothique, de comprendre ceux en vieux français, etc.

Suivant le dicton africain « Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin ! », nous lançons un appel aux Soppois pour nous présenter vos anciens courriers, vieux papiers, cartes postales, photographies ...afin de continuer à compléter les archives constituées dans notre village. Parmi ces documents se trouve parfois la clef à une énigme. Vos documents seraient scannés puis bien sûr rendus.

Nous sommes toujours en pleine pandémie liée au Coronavirus, mais cette dernière ne nous empêche nullement de continuer à travailler à la recherche de l'Histoire de notre village. Les progrès scientifiques, techniques et technologiques permettent grâce à l'informatique et Internet de poursuivre nos recherches.

Nos recherches récentes nous ont confirmé le passage d'une voie romaine par Soppe-le-Bas, la présence un château féodal détruit à la fin du XVIII^e siècle, d'une cour colongère, un siège de justice... Soppe-le-Bas est mentionné dans plus d'une centaine de livres à la Bibliothèque Nationale de France et dans bon nombre de journaux nationaux. De nombreux documents concernent notre village aux archives départementales, à la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg, etc. Un long travail d'analyse de toutes ces informations est à réaliser.

De fait nous avons de quoi poursuivre les « Chroniques de la vie des gens » dans Soppe au fil de l'info qui vous permettront d'en savoir plus sur l'histoire de Soppe-le-Bas.

Nous travaillons enfin à la création d'un parcours historique dans Soppe-le-Bas grâce à ces archives. Il permettra aux habitants, touristes, etc., de découvrir le patrimoine, l'histoire du village et sa vie passée.

Les Faucheurs de Marguerites !



Les Faucheurs de Marguerites !

Envie de voler ?
voici nos activités ainsi que l'ensemble des personnes pouvant être contactées en fonction de leurs compétences.

Notre club ULM propose des baptêmes de l'air en autogire, multiaxes, paramoteur et pendulaire. Nous avons aussi 2 instructeurs pouvant former de nouveaux pilotes, à la pratique du paramoteur ou de l'autogire.

Ce club à la particularité de faire cohabiter 4 classes d'ULM, sur les 6 existantes

Ci-dessous tous nos contacts !

Prénom Nom et Fonction	Liens	Téléphone
Pierre BELLMANN Président du club ULM	www.ulm-haut-rhin.fr	0623120036

Un électricien dans le village

Depuis novembre 2020 François Colomba électricien de père en fils a installé son entreprise 8A rue des Juifs à Soppe-Le-Bas.

Nous souhaitons une longue vie à cette nouvelle entreprise locale.



La recette de grand-mère !

L'agneau de Pâques en biscuit.

Ingrédients :

6 œufs
2 verres de sucre
1 verre de farine
1 verre de fécule
1 verre d'eau
1 cuillerée à soupe d'eau de vie
Sucre glace saupoudré



Un moule en forme d'agneau

Travailler les œufs, le sucre, l'eau, l'eau de vie avec un batteur électrique jusqu'à ce que le mélange palisse. Incorporer peu à peu la farine mélangée à la fécule.

Verser dans un moule beurré en forme d'agneau et faire cuire à 160°C ou thermostat 5 pendant une heure environ.

Vérifier la cuisson de la pâtisserie à l'aide d'une pointe de couteau qui doit ressortir sèche.

Démoulez l'agneau doucement, c'est fragile. Lorsque le biscuit est froid, saupoudrez de sucre glace.

Solidarité !

En cette période difficile pour tous, nous avons beaucoup parlé de nos parents et grands-parents. Nous avons peut-être oublié que notre jeunesse et notamment les étudiants souffrent également de solitude et de précarité. Il est temps de retrousser nos manches et de les aider. Dans le cadre de la communauté solidaire Alsace je sers de point de collecte pour les dons au sac solidaire étudiant. Vous pouvez en toute confiance déposer les sacs à mon domicile ! Le but est de pouvoir faire une distribution quotidienne à Mulhouse ! Mobilisons-nous !

Isabel Khalfallaoui 2 D rue de Belfort Soppe -le -haut ikhal-fallaoui@gmail.com



ÉTAT CIVIL

Décès

Mme Isabelle JUNCKER, le 15 février à Mulhouse

Naissance

Noé, le 26 février 2021 de Wylliam Weiss et de Melissa SIMON

